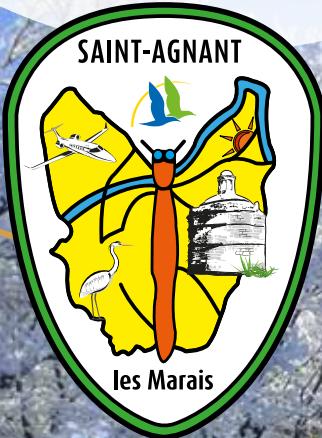


MAG #17
JANV. 2026



S A I N T - A G N A N T

M E I L L E U R S



La recette du Mag



Gratin de poireaux et pommes de terre à la Tomette de Domessin

Une recette tout droit venue de notre Ville soeur de Domessin en Savoie

Pssstt ! Ca marche aussi avec de la tomme de Savoie !

Ingrédients

Pour 4 personnes

- 500g de pommes de terre
- 500g de poireaux en rondelles
- 1/2 tomette de Domessin
- 2 escalopes de poulet
- 1 brique de crème semi-épaisse (20cl)
- Huile d'olive
- Sel, poivre, thym, persil, romarin...

Eplucher les pommes de terre et les cuire à la vapeur. Réserver

Préchauffer le four à 180°C

Couper les poireaux en rondelles, les mettre dans une poêle avec un peu d'huile d'olive, laisser cuire quelques minutes en prenant soin de mélanger régulièrement, baisser le feu et couvrir.

Couper les escalopes de poulet en lamelle et les ajouter aux poireaux. Assaisonner selon les goûts et poursuivre la cuisson.

Une fois le poulet cuit, verser la crème et bien mélanger.

Dans un plat allant au four, disposer les pommes de terre et recouvrir de la préparation de poireaux.

Couper la peau de la Tomette et la couper en tranches, répartir le fromage dans le plat. Ajouter une pincée de thym sur le plat et enfourner. Laisser cuire jusqu'à ce que le fromage soit bien fondu et doré...

Bonne dégustation !

Les jeux du Mag



MOTS CROISÉS
proposés par M. Goullianne

A B C D E F G H I J

1	5									
2										
3		2								
4							3			
5										
6										4
7										
8			1						8	
9		7								6
10										

Horizontalement

- 1 - Originaires du pays où ils vivent.
- 2 - Amarrage d'un navire à quai.
- 3 - Fabuliste grec – Il joue le rôle d'un diaphragme.
- 4 - Plante à poils.
- 5 - Arrose Mulhouse - Parfois à la douzaine.
- 6 - Réfuta - Article étranger - Trois pour le 421.
- 7 - Le premier est précédé des coups du brigadier - Ville du Gard.
- 8 - Spécialiste du placage.
- 9 - Trou Normand - Auteur de la Marseillaise - Agent de liaison.
- 10 - Etain - Déployer en long et en large.

Verticalement

- A - Repeuplements.
- B - On lui attribuait le pouvoir de tuer par son seul regard - Premier.
- C - Os de l'épaule.
- D - Usé - Coule en Espagne.
- E - Sans activité - Forme d'avoir.
- F - Vieux, phonétiquement inversé - La verte Erin.
- G - Ile grecque - Pièce de charpente.
- H - Elles venaient en aide aux marins.
- I - Enlever l'écorce d'un agrume.
- J - Répliques parfaites - Peut-être indien.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
N	I	A	E	L	D	E	S			
A	C	T	E	A	L	E	S			
N	I	A	E	L	D	E	S			
I	L	T	R	E	I	Z				
V	I	P	E	R	I	N	E			
E	S	O	P	E	I	R	I			
L	A	M	A	N	A	G	E			
A	B	O	R	I	G	E	N	E		



Le mot du maire

Chères Saint-Agnantaises,
Chers Saint-Agnantais,

Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour 2026.

Je souhaite que cette année vous apporte le bonheur, de beaux moments avec vos proches et surtout une très bonne santé.

Notre commune a réalisé une enquête de recensement début 2025, les derniers chiffres de l'Insee reçus nous indiquent une population totale de 2858 habitants.

Saint-Agnant en 2025 : une ville solidaire, qui a participé aux opérations nationales comme Octobre rose ou le Téléthon et je remercie toutes les personnes ayant participé à ces actions.

A l'heure où j'écris cet édito un épisode de neige et verglas exceptionnel pour notre ville vient de se terminer.

Saint-Agnant s'est drapée de son manteau blanc et la nature nous a donné un magnifique spectacle.

Je remercie les Saint-Agnantais, les agents communaux, toutes les personnes mobilisées et celles ayant respecté les consignes de sécurité. Tous ensemble, nous avons pu traverser cet événement météorologique sans incident grave.

Mobilisés, nous le serons aussi au mois de mai, la ville aura le plaisir d'accueillir « Cigogne en fête ». Deux belles soirées nous attendent.

Bonne année 2026 et bonne lecture.

Le Maire,
Bernard GIRAUD



Toute l'actualité de votre commune
en temps réel sur votre smartphone

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**
Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles



Ville de Saint Agnant
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



www.saint-agnant.fr

MAIRIE DE SAINT-AGNANT
76, av. Charles de Gaulle

05 46 83 30 01
mairie@saintagnant.fr

LA DAME A LA COQUILLE

La Vélodyssée, ce long ruban de calcaire qui traverse la commune du Nord-Est au Sud-Ouest, s'orne aujourd'hui d'une nouvelle création : une œuvre à la fois discrète et éloquente, véritable métaphore silencieuse de la période électorale que nous traversons en ce début d'année.

Intitulée « **La Dame à la coquille** », cette sculpture est le fruit du travail minutieux et passionné d'un habitant de Saint-Agnant. Patience et savoir-faire se sont conjugués durant plusieurs mois pour donner naissance à cette pièce singulière, installée à la lisière de la commune, là où se croisent trois itinéraires.

Symbolique ancien, la coquille — jadis portée pour se protéger de la sorcellerie, des maladies et du mauvais sort — s'affirme ici comme un repère, une invitation à la réflexion et à la décision. Elle incite chacun à emprunter sa propre voie, éclairée par la méditation et le discernement.

Après la cure de jouvence qu'a connue la Vélodyssée en octobre dernier, voici que le printemps s'avance et que renaissent les élans du dehors. Fidèles aux promesses de chaque nouvelle année, promeneurs et cyclistes pourront, au détour du sentier, s'arrêter un instant pour contempler cette dame de pierre et ce qu'elle inspire.

Déjà paré de multiples figurines nées du talent et de la créativité de notre artiste saint-agnantais **«Pascal Bernard»**, le parcours continue de s'enrichir de nouvelles œuvres, pour le plus grand plaisir des amateurs de nature, d'art et de poésie.



VOEUX DU COMITÉ DES SAGES

Les fêtes de fin d'année viennent de se terminer, mais leur atmosphère reste encore bien présente. En janvier, le sapin quitte le salon, les décorations sont rangées et les maisons retrouvent peu à peu leur calme et leur ordre habituels.

Dans la commune, les sapins décorés par le comité des sages, les enfants de la maternelle et le service technique sont également retirés. Pourtant, l'esprit de fête demeure à travers les souvenirs et les photos de ces moments de joie, de partage et de convivialité vécus ensemble.

Avec le mois de janvier, le quotidien reprend son rythme. Il reste toutefois agréable de conserver cette chaleur et cette douceur qui ont marqué les fêtes. Les liens renforcés lors de des instants partagés continueront d'illuminer les semaines à venir.

Les bonnes résolutions font leur apparition et accompagnent les premiers jours de 2026. **Le comité des sages vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026**, tant sur le plan familial que professionnel.



La ville entre de bonnes mains !



COLUMBARIUMS

Le cimetière est un lieu public d'inhumation et de recueillement notamment avec le jardin du souvenir où se trouvent des cases de columbariums. 12 cases s'ajoutent aux 36 déjà présentes.

Les tarifs en vigueur pour les cases sont les suivants :

- Durée de 5 ans : 200 €
- Durée de 15 ans : 400 €
- Durée de 30 ans : 800 €

Pour tout renseignement, contactez le service cimetière de la mairie au 05.46.83.30.01



image d'illustration

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

Si vous souhaitez voter à ces élections alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire en ligne sur service-public.fr jusqu'au 4 février ou en mairie jusqu'au 6 février, muni d'un justificatif d'identité et de nationalité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le jour du vote :

-Pensez à bien vérifier sur votre carte d'électeur, dans quel bureau vous devez vous rendre pour voter.

Pour rappel, le bureau 1 se situe à la salle des fêtes et le bureau 2 au gymnase.

Présentez-vous à votre bureau de vote, muni d'une pièce d'identité.



INFO «LE MAG»

En raison de la transition entre les équipes actuelles et les prochains élus après les élections municipales; la parution du Mag du mois d'avril pourrait être décalée voire annulée, ne soyez pas surpris.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La ville procède depuis plusieurs mois à la révision de son Plan Local d'Urbanisme avec le bureau d'étude UH. Le 1er octobre s'est tenue une réunion publique.

La révision se poursuit, nous sommes actuellement à la phase de rédaction du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

D'autres réunions publiques sont à venir, nous vous tiendrons informés. En cas de demande particulière relative à cette révision, un registre est à votre disposition en mairie, vous pouvez également nous transmettre un courrier. Toutes les demandes seront étudiées.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes depuis le 19 janvier.

- Votre enfant est né en 2023 et entre en petite section
 - Votre enfant entre en classe de CP
 - Vous êtes nouveaux arrivants
- Vous devez inscrire votre enfant à l'école. Pour cela, rendez-vous en mairie avec les documents suivants:
- Livret de famille
 - Justif. de domicile de - de 3 mois
 - Extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce
 - Pièce d'identité du déposant du dossier

- Certificat de radiation ancienne école (le cas échéant)

Une fiche d'inscription au restaurant scolaire devra également être fournie pour chaque enfant.

Renseignements en mairie au 05 46 83 30 01.

Documents téléchargeables sur le site saint-agnant.fr

REMISE EN SERVICE DES FEUX DE CIRCULATION

Après une phase expérimentale, et une recherche de subvention, la municipalité a fait le choix de positionner de nouveaux feux au carrefour avenue de Villeneuve/avenue du canal de la Bridoire – avenue de Montierneuf/avenue de Gaulle.

Comme prévu, ces feux ont été remis en service à la fin du mois d'octobre.

Par mesure de sécurité et afin d'éviter les vitesses excessives, les feux installés sont des « **Feux ré-compense** » : le feu est par défaut au vert sur les avenues Villeneuve/ canal de la Bridoire et **passee au rouge en cas de non-respect de la vitesse**.

La détection est faite grâce à des capteurs vidéo que vous pouvez apercevoir au-dessus des feux.

Ces feux annoncent également aux personnes malvoyantes la couleur du feu grâce à un module sonore.

En cas de dysfonctionnement des feux, conformément au Code de la Route, la priorité à droite s'applique.

La municipalité remercie les partenaires financiers de ce projet.





MESSAGES POUR LA SAINT-VALENTIN

Depuis 2 ans la diffusion de vos messages sur le panneau lumineux de la ville à l'occasion de la Saint-Valentin rencontre un franc succès !

21 messages ont été diffusés en 2025.

La municipalité renouvelle sa proposition de diffuser votre message personnel sur le panneau lumineux toute la journée du 14 février 2026 !

Une déclaration d'amour ? Une déclaration d'amitié ? Des remerciements ? Une demande en mariage ? A vos plumes !

Envoyez votre message par mail à l'adresse communication@saintagnant.fr au plus tard le 6 février.

Il doit être court et merci de préciser dans le mail si vous souhaitez qu'il soit signé ou non.

TRAVAUX ECOLES

Les congés scolaires sont une période propice pour la réalisation de travaux au sein des équipements scolaires.

Pendant les vacances de la Toussaint, à l'école maternelle, un couloir et la salle de motricité ont été repeints par les agents des services techniques de la ville. Des éclairages en LED ont été installés dans la salle de motricité.

A l'école élémentaire, un couloir et une salle de classe ont été repeints par nos équipes.



HOMMAGE

C'est avec une grande émotion que nous avons appris la disparition de Monsieur **Jean-Pierre Coullandreau**, décédé à l'âge de 86 ans.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite, distingué par la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, retraité de l'Armée de l'Air il fut une figure marquante de la vie locale, en tant que Président du FEP, Maire de Saint-Agnant de 1995 à 2001 puis Président du Comité des Sages.

Guidé par le sens de l'intérêt général et la volonté de faire avancer notre territoire, des projets ont vu le jour sous son mandat comme la rénovation du Pigeonnier, la mise en place d'une petite navigation de plaisance avec des bateaux électriques sur le canal de la Bridoire, il aura dû également faire face à la tempête de 1999.

Son écoute, sa disponibilité et sa proximité avec les citoyens resteront longtemps dans les mémoires.

Il aimait profondément Saint-Agnant et son dévouement ne s'arrêta pas à son mandat de maire puisqu'il assura la présidence du comité des sages pendant 5 ans, de sa création en 2015 jusqu'en 2021.

Le Maire, le conseil municipal, l'ensemble des agents communaux et le comité des sages ont été très touchés par cette disparition.

RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Une partie de la toiture de l'école maternelle était vétuste. Les tuiles, poreuses, causaient une mauvaise étanchéité occasionnant de nombreuses infiltrations. Les salles de classes étaient par conséquent mal isolées.

La municipalité a donc décidé d'engager des travaux pour la réfection de la toiture et le renforcement de l'isolation thermique du bâtiment.

Les travaux ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint 2025. Afin de mettre en œuvre ces travaux, une recherche de subvention a été effectuée. Les travaux ont été en partie réalisés avec l'aide financière de l'Etat au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). La municipalité remercie ses partenaires pour le soutien apporté à ce projet.





Le SEJI et le Service Public de la Petite Enfance : une organisation renforcée pour les familles

Depuis 2015, dix communes du territoire ont confié au **Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI)** la gestion de toutes les structures dédiées à la petite enfance : crèches, assistantes maternelles ou autre mode de garde.

En 2023, la loi «Plein emploi» a renforcé les exigences nationales. Chaque territoire doit mettre en place un **Service Public de la Petite Enfance (SPPE)**, pour garantir à toutes les familles un accès de qualité aux solutions de garde pour les moins de trois ans.

Les communes ont choisi de s'appuyer sur le SEJI; un acteur local reconnu pour son expérience.

Un atout existe déjà sur le territoire: le Relais Petite Enfance (RPE).

Cette structure, couvre d'ores et déjà deux des quatre missions principales du SPPE. En 2026, le SEJI assurera l'ensemble des quatre missions du SPPE :

1. Comprendre les besoins des familles

Un diagnostic complet sera réalisé pour évaluer l'offre d'accueil actuelle. Ces données permettront d'adapter les solutions aux réalités locales et d'anticiper les évolutions nécessaires sur les dix communes.

2. Guider et soutenir les parents

Le Relais Petite Enfance deviendra le **référent unique** pour informer et aider les familles à trouver un mode de garde adapté. Il accompagnera les démarches administratives et orientera les parents **dès la grossesse**, pour faciliter leur

recherche. Le territoire dispose également d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) qui accompagne les familles et favorise la socialisation précoce des tout-petits.

3. Développer une offre adaptée

En fonction des besoins identifiés, le SEJI organisera l'évolution des modes d'accueil : Planification de nouvelles places si nécessaire, amélioration des structures existantes ou proposition de services complémentaires pour assurer une répartition territoriale équilibrée.

4. Assurer un accueil de qualité

Le SEJI continuera à soutenir les professionnels de la petite enfance, via le RPE, avec des formations, un accompagnement au quotidien et une harmonisation des pratiques. La sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants restent au cœur de ses priorités. En confiant la mise en œuvre du SPPE au SEJI, les communes réaffirment leur engagement pour un accueil de qualité des tout-petits. Elles s'appuient sur un partenaire expérimenté, impliqué depuis dix ans au service des familles du territoire et bénéficiant de conventions d'objectifs et de financement avec la CAF.

Relais Petite Enfance SEJI : 05 86 87 00 12 ou 05 86 87 00 18 / rpe.est@seji.fr ou rpe.ouest@seji.fr

LES EXCELLENTS RÉSULTATS DU BREVET SESSION 2025 AU COLLÈGE JEAN-MONNET

Le vendredi 14 novembre s'est tenue au collège la cérémonie annuelle de remise des diplômes nationaux du brevet. Les anciens élèves, accompagnés de leurs familles, étaient réunis pour célébrer ce moment

symbolique qui marque la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire.

L'édition 2025 du brevet est un très bon millésime pour l'établissement : **94,5 % des 127 candidats ont été admis, dont 77,5 % avec une mention**. Le détail des distinctions témoigne d'un niveau remarquable :

- 23 mentions Assez Bien
- 33 mentions Bien
- 25 mentions Très Bien
- 12 mentions Très Bien - Félicitations du jury

L'année 2025 s'impose comme **la meilleure des dix dernières années** pour le collège.

Comme le veut la tradition, ce sont les élus des communes du secteur et les professeurs principaux qui ont remis les diplômes. L'occasion de rappeler aux jeunes l'importance de ces premières réussites scolaires et le rôle essentiel des savoirs dispensés dans leur avenir d'adultes.

La cérémonie s'est conclue par un moment convivial autour d'un buffet préparé par les agents du restaurant scolaire.

La commune de Saint Agnant comptait cette année **34 lauréats**, fiers et émus de recevoir leur premier diplôme officiel.



RETOUR EN IMAGES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



SPECTACLE VENDREDI 13 ZAP'ARTS T



ILLUMINATIONS, MARCHÉ DE NOËL ET...



VOEUX DU MAIRE À LA SALLE DES FÊTES



SPECTACLE PLING KLANG



La PHOTO du Mag' !

Envoyez-nous vos plus belles photos en lien avec la commune et la saison.
Nous la publierons dans cette rubrique !

Merci à Gilbert Barreau pour ce ciel embrasé !



Octobre Rose

BILAN 2025 Exceptionnel !

Un immense merci à toutes les associations, aux entreprises, au Comité des Sages et à l'ensemble des habitants de Saint-Agnant ! Grâce à votre énergie, votre générosité et vos actions menées pour Octobre Rose, nous avons pu réunir la **somme exceptionnelle de 5001,30 €.**

Cette année, un élan tout particulier a permis de faire grimper la cagnotte : la collecte d'objets de Saint-Agnantais orchestrée par le Comité des Sages et Didier Baumard. Ces objets ont été vendus lors de la brocante de l'ADESA et lors d'une tombola, permettant d'augmenter considérablement le montant final.

Un grand merci également à la mairie de Saint-Agnant pour la magnifique décoration de la commune aux couleurs d'Octobre Rose et pour le prêt de l'ancien centre de tri, qui a permis d'accueillir et de stocker tous ces objets. Votre soutien logistique a été précieux.

La somme totale a été officiellement remise le vendredi 14 novembre par Loïc Naulet au président de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime, Monsieur Piot, en présence du maire de Rochefort, Monsieur Blanché, et du

président de l'Association Sportive du Centre Hospitalier de Rochefort (ASCHR), Monsieur Le Bras, organisateur de la célèbre Course des Demoiselles.

Merci à tous pour cette formidable chaîne de solidarité. Ensemble, nous faisons reculer la maladie.



Bilan pour Saint-Agnant

Le Téléthon, organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) a pour but de récolter des dons pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques rares.

Comme chaque année, les associations communales en partenariat avec la municipalité ont participé à cette opération de solidarité.

Samedi 5 décembre, étaient organisés une randonnée avec des crêpes et un vin chaud offerts à l'arrivée et le traditionnel pot-au-feu avec animation dans la salle des fêtes.

Dimanche 6 décembre, une journée sportive était organisée au gymnase avec baptême de véhicules anciens, match de basket et démonstration de twirling bâton.

Grâce à l'organisation de ces événements et aux dons, **2771 € ont été récoltés et reversés à l'AFM Téléthon.** Merci à tous pour votre engagement et votre solidarité.



ARCEAUX À VÉLO

Afin de favoriser la mobilité douce et répondre aux attentes des administrés se déplaçant à vélo, des arceaux à vélos ont été posés par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Ils se situent à l'agence postale, au city-park et au pigeonnier.



CURAGE DES FOSSÉS

Le curage des fossés a été effectué. Il a été financé par le biais d'une subvention sollicitée auprès de la CARO au titre de la biodiversité.



EQUIPEMENTS DIVERS

Des poubelles ont été installées chemin des écoliers et des poubelles de tri dans la cour de l'école élémentaire afin de continuer à sensibiliser les enfants à la gestion des déchets.

Cette installation fait suite à un projet du groupe éco-délégué de l'école élémentaire.

120 ANS DE LA LAÏCITÉ

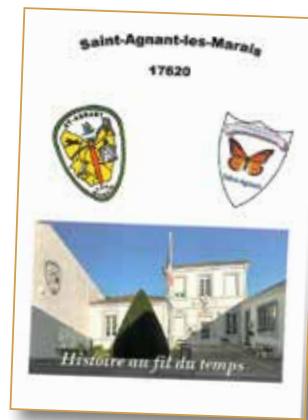
A l'occasion des 120 ans de la laïcité, les CM1 / CM2 ont travaillé sur la charte de la laïcité et ont réalisé une affiche à la manière de «Keith Haring» pour célébrer l'événement.



RECUEIL HISTORIQUE

Le Recueil historique de Saint-Agnant « Histoire au fil du temps » élaboré par le comité des sages est en vente en Mairie au prix de 15 €.

Ce livre intéressera autant les passionnés d'histoire que les personnes curieuses de découvrir la ville.



UNE CARTE POSTALE DE DOMESSIN



AGENCE POSTALE

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de l'agence postale :

Lundi : 13h-16h45
Mardi : 9h - 12h / 13h - 16h45
Mercredi : 9h-12h / 13h-18h
Jeudi et Vendredi : 13h - 16h45
Samedi : 9h30 - 12h

Les horaires de la levée sont :
13h30 du lundi au vendredi
10h30 le samedi

En cas de fermeture de l'agence postale, vos colis et lettres recommandées sont à votre disposition au bureau de Poste d'Echillais sauf informations contraires de notre part.



APPEL AUX TALENTS

A l'occasion de la fête de l'été, qui se tiendra le vendredi 19 juin, la ville propose une scène ouverte en première partie de soirée.

Vous êtes chanteur, musicien, danseur, comédien en solo ou en groupe ? Nous vous offrons la possibilité de vous produire sur scène. Pour cela, envoyez-vous un mail de présentation à l'adresse communication@saintagnant.fr.

Les évènements à venir

15 FEVRIER

Place de Verdun

Exposition de véhicules anciens par l'association Les Rétros des Marais de 10h à 13h

06 MARS

Salle des fêtes

Carnavaboum organisé par Les Loustics du Marais à 16h30

19 MARS

Place Verdun - Monument
Cérémonie Commémorative

28 MARS

Salle des fêtes SOUBISE
LOTO des K'mels du Désert

06 AVRIL

Pas des Vaches

Chasse aux œufs de Pâques à 11h

12 AVRIL

Place de Verdun

Bourse à l'enfance
Nos petits papillons du FEP

18 AVRIL

Marche gourmande ESAB

19 AVRIL

Place de Verdun

Exposition de véhicules anciens par l'association Les Rétros des Marais de 10h à 13h

08 MAI

Place de Verdun

Cérémonie Commémoration
Victoire 08 mai 1945

22 ET 23 MAI

Centre bourg

«CIGOGNE EN FÊTE»



Des nouvelles du jumelage avec Domessin :

Comme nous vous l'avions signalé dans le numéro 15 du MAG du mois juillet, en vous annonçant la signature par nos deux communes du serment de jumelage, que vous pouvez découvrir ci-joint, le jumelage est à présent sur de bons rails !

La section jumelage du FEP, soutenue par la Mairie et ses adhérents bénévoles, a depuis organisé un repas « Choucroute et jeu de la pesée » qui a connu un franc succès et dont les bénéfices sont venus alimenter les fonds de la section.

Ces fonds ainsi que les liens d'amitié qui commencent à nous unir à nos correspondants savoyards, nous permettent d'envisager l'avenir de ce jumelage avec un bel optimisme et serviront à mettre en œuvre diverses activités et échanges, en impliquant non seulement les adhérents mais aussi les jeunes élèves de l'école primaire, les médiathèques ainsi que les commerces et associations intéressés.

Les prochaines échéances se situeront au printemps avec un nouveau repas à thème puis certainement au début de l'été avec la réception de nos amis domessinois sur nos terres.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce beau projet de fraternité entre communes, de façon permanente à l'instar de nos adhérents ou ponctuellement en hébergeant par exemple un ou plusieurs de nos invités savoyards lorsqu'ils viendront nous voir, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts :

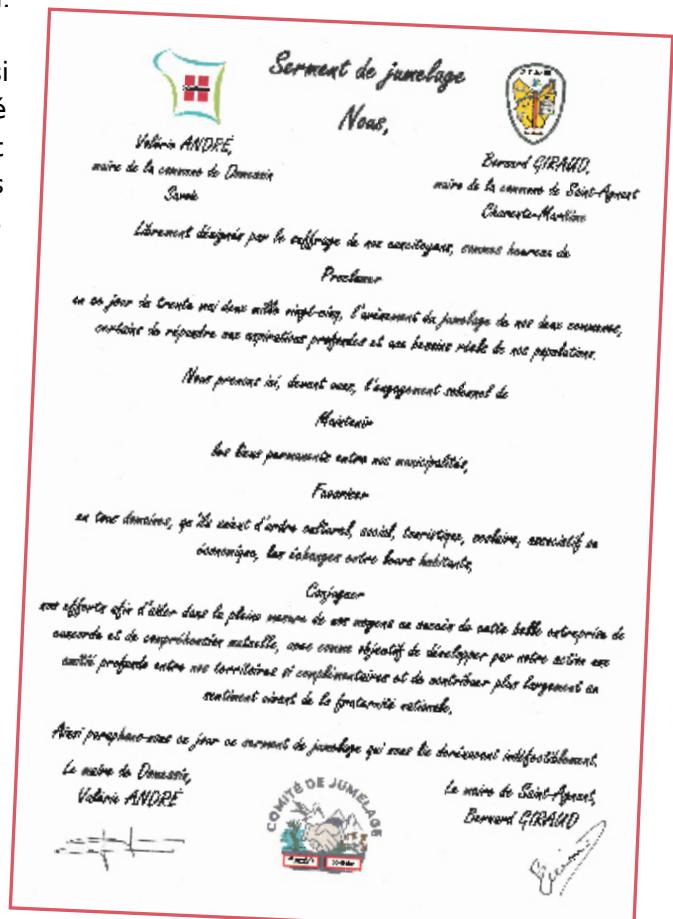
Jean-P. Marchais 06 76 55 56 43

Président du FEP

ou

Alain Boulet 06 33 42 35 25

Responsable section Jumelage



ASSOCIATIONS

ADEL

En partenariat avec la mairie de Saint-Agnant et la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, les ADEL section gymnastique ont organisé le samedi 8 novembre 2025, une marche citoyenne ayant pour but le ramassage de déchets.

19 personnes s'étaient mobilisées et l'après-midi s'est terminé par un goûter.

Nous vous rappelons que nous organisons deux marches par an, au printemps et en automne. Tous les habitants sont invités à nous rejoindre.



LES ECURIES DE FIRIA

Nouveau bureau depuis le 15 novembre 2025 :

Présidente : Axelle Noyaud

Trésorière : Marie-Pierre Lecourt

Secrétaire : Sophie Waldteufel

Julien Lecourt propose des cours particuliers sur place ou à domicile et/ou pour pros sur le travail à pied avec son cheval ainsi que la discipline du dressage.

Suivez-nous sur Instagram :
ecurie_dressage_spectacle

LES BRÈVES des JARDINS FAMILIAUX DU PAS DES VACHES

Cet automne nous avons créé un verger « partagé » et redensifié la haie suite au curage du fossé avec des variétés d'arbres mellifères et de la région pour les abeilles. Avec l'aide d'un stagiaire et d'un apiculteur de l'association nous avons également réamé-

nagé 3 jardins : un pour les enfants du SEJI et du RAM et deux de plus pour les habitants de la commune qui seraient intéressés. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez cultiver ou découvrir le monde de l'apiculture.

jfdupasdesvaches1@orange.fr



CORE-FITNESS

Assemblée générale du 28 novembre 2025 : une soirée pleine d'énergie et de bonne humeur !

De nombreux adhérents rassemblés pour partager un moment chaleureux autour de la vie sportive et associative de la commune. Un rendez-vous attendu, qui a permis de faire le point sur la saison 2024-2025 et de dévoiler avec enthousiasme les projets à venir.

Dans une ambiance conviviale, le bureau a présenté les temps forts de l'année : les activités sportives qui ont rencontré un vif succès, les nouveaux ateliers comme la Gym-Postural ou encore le développement de la salle de musculation, la participation à Octobre Rose, ou encore les actions bien-être et prévention comme la sophrologie et les formations de secourisme.

Les échanges ont fait ressortir une forte envie collective de faire grandir Core-Fitness et de renforcer son rôle au cœur de la commune. La présence d'adhérents âgés de 3 à 81 ans a illustré, avec une belle évidence, le caractère profondément intergénérationnel de l'association.

Un apéritif dinatoire a permis à chacun de se retrouver, de tisser de nouveaux liens,...

Tout ce qui donne un sens à la vie associative locale et renforcent la cohésion entre habitants.

Cette soirée ouvre une saison 2025-2026 prometteuse. Rendez-vous à tous pour les prochains événements, autour du plaisir de bouger ensemble.



FEP NOS P'TITS PAPILLONS

La section « Nos P'tits Papillons » du FEP a organisé, le samedi 15 novembre, dans l'après-midi, son 1er LOTO DES ENFANTS.

Une soixantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus tenter leur chance avec de nombreux lots à gagner (bons d'achat, montre connectée, appareil photo et bien d'autres...)

Une partie spéciale Parents a permis à une maman chanceuse de repartir avec 2 entrées adultes au Puy du Fou.

Le dimanche 16 novembre, une Bourse aux Jouets s'est déroulée dans la Salle des Fêtes de 9h à 13h. Ce week-end a ravi petits et grands.

Tous les bénéfices de ces 2 manifestations (environ 650€) seront reversés à l'association Enfance et Adolescence du service pédiatrique de Rochefort.

Merci à tous pour votre participation.





Rejoignez l'aventure, CIGOGNE EN FÊTE - SAINT-AGNANT 2026 !



Notre ville sera le théâtre de CIGOGNE EN FÊTE les 22 et 23 mai 2026.

Vous souvenez-vous de la dernière fois que l'événement s'était arrêté dans notre commune ? C'était en 2004 !



Qu'est-ce que Cigogne en fête ?

C'est un événement culturel, artistique et ludique porté par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan en partenariat avec la ville qui l'accueille et une direction artistique et technique.

Il a lieu tous les deux ans dans une ville du territoire.

C'est la découverte de la ville avec une mise en lumières et des spectacles de rue proposés par des professionnels ou des amateurs locaux.



Quels sont les objectifs ?

Rassembler en proposant un événement gratuit, convivial et tout public.

Placer la culture au centre de la démarche en mettant à l'honneur les artistes et compagnies locaux.

Faire découvrir ou re-découvrir la ville et son patrimoine.

Cigogne en fête en quelques chiffres :

- > Existe depuis 1998, en 2026, ce sera la 22ème édition
- > 2 soirées
- > Environ 10000 spectateurs pour les 2 soirs
- > Une centaine de bénévoles,de techniciens
- > Une vingtaine de spectacles de 20 à 30 minutes, présentés plusieurs fois à chaque soirée.



Les besoins en bénévolat :

La ville sollicite ses habitants, ses associations, son tissu économique, ses différents établissements scolaires pour participer à l'événement.

Des bénévoles sont toujours recherchés !

Leurs missions ?

Le montage et le démontage, la décoration, l'accueil, les parkings, les barrières, la restauration, la buvette...

Rejoignez l'aventure, devenez bénévole !

Pour cela, vous pouvez retrouver des formulaires d'inscription en mairie, en téléchargement sur le site de la ville ou en scannant le QR Code.



NOUS AVONS BESOIN DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS !

Qu'est ce que l'événement va impliquer pour vous ?

Tout sera mis en œuvre pour qu'il y ait le moins de désagréments possibles pour les administrés.

Mais quand on accueille un si grand événement il faut forcément s'attendre à une semaine moins paisible qu'habituellement. Ça va bouger dans Saint-Agnant ! Les techniciens seront là pour tout installer, les bénévoles, les petites mains, les artistes et beaucoup de spectateurs dans nos rues pour les 2 soirées.

Et cela va aussi impliquer... votre ville sous les projecteurs, des sourires, des spectacles à ne pas rater, des rencontres, des moments de fête et de partage !



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le samedi 29 novembre a eu lieu le thé dansant des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et la ville de Saint-Agnant.

Entre deux pas de danse, les aînés ont pu savourer des gourmandises sucrées et se réchauffer avec un café, offerts aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint.

Notre animateur a su mettre une belle ambiance pour le plaisir de tous.

Les personnes n'ayant pas pu se rendre au thé dansant avaient la possibilité de commander des ballotins de chocolats. Une centaine de ballotins a été distribué par les membres du conseil d'administration le mardi 16 décembre.



HABITAT & HUMANISME

Habitat & Humanisme agit chaque jour pour offrir un toit et un accompagnement à ceux qui en ont besoin.

La maison intergénérationnelle est en cours de construction

Ce projet permettra de louer 21 logements à 8 célibataires, 3 familles monoparentales et 10 séniors et/ou handicapés dans des appartements non meublés et non médicalisés.

S'y rajouteront des espaces partagés intergénérationnels comprenant une salle commune dotée d'une salle-à-manger et d'une cuisine, un salon/bibliothèque, une buanderie au profit des plus petits logements qui en sont dépourvus, un jardin, un local à vélos, un parking et enfin une chambre pour «invités».

Le fonctionnement de cet habitat sera assuré au travers d'une charte élaborée avec les habitants, par une équipe de deux

salariés - dont un est en cours de recrutement - et des bénévoles.

Les bénévoles seront chargés, en binôme, de s'occuper d'une ou plusieurs familles afin de les accompagner dans différents domaines comme le soutien administratif, la compétence numérique, le petit bricolage, le jardinage, etc...

Les candidatures des familles désireuses d'intégrer ces logements seront appréciées, avec le concours de ces bénévoles, selon plusieurs critères mais s'adressent toutes à des personnes présentant différentes formes de précarité.



Protégeons les plus vulnérables

Durant les périodes estivales, nous devons être prudents et solidaires. Il faut adopter les bons réflexes, prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

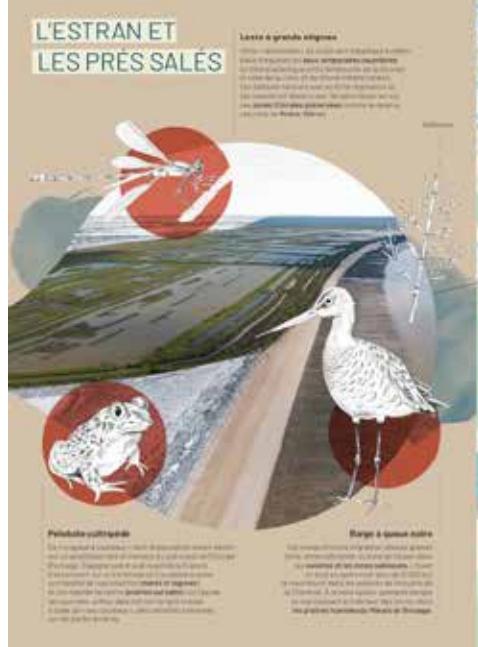
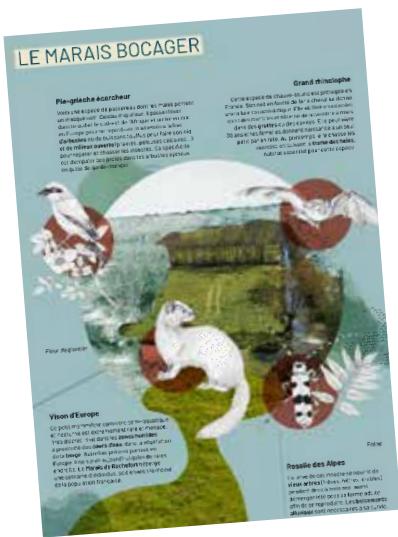
Le CCAS met en place chaque année un registre « plan

canicule » destiné à identifier les personnes vulnérables.

La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches.

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre de la mairie, il faut impérativement remplir le formulaire complet que vous trouverez dans ce Mag et le retourner à la mairie.

Renseignements auprès du **Centre Communal d'Action Sociale de la ville**
au 05 46 83 30 01 ou
communication@saintagnant.fr



CARO-TRAME VERTE ET BLEUE : PRÉSERVER NOS ESPACES NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

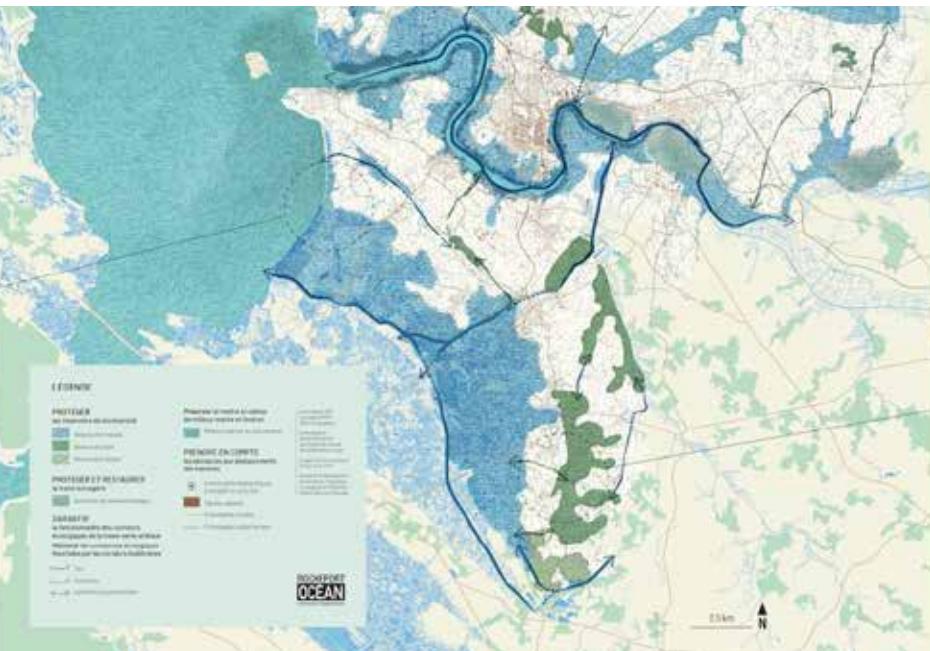
Le patrimoine naturel de Rochefort Océan est un capital à haute valeur écologique. C'est pourquoi le SCoT inscrit nos marais, bois, landes ainsi que les espèces végétales et animales qui les peuplent dans une Trame Verte et Bleue couvrant 44% du territoire. Cette reconnaissance garantit une meilleure connaissance de ces espaces et des espèces pour mieux définir leurs modes de préservation.

18 800 hectares d'espaces naturels ont été recensés. Des marais, des bois, une lande... beaucoup font déjà l'objet de mesures de protection (Natura 2000 par exemple).

En les inscrivant dans sa Trame Verte et Bleue, les élus de Rochefort Océan soulignent la spécificité de ces milieux constitués de 14 « coeurs de biodiversité » reliés entre eux par des « corridors » écologiques par lesquels les espèces se déplacent : cours d'eau, fleuve Charente, bois, espaces agricoles ou forestiers ou encore les principaux grands canaux de notre territoire : le canal Charente-Seudre ou le canal de Charras, reliés à la Charente.

Avec cette Trame Verte et Bleue, la CARO reconnaît et protège ces espaces à haute valeur écologique ajoutée sans porter atteinte aux nécessaires activités agricoles ou conchyliologiques qu'ils abritent.

Un document permet aujourd'hui de mieux comprendre cette démarche en donnant à voir certaines espèces représentatives de nos milieux naturels. Il est disponible à l'accueil de votre Mairie, de la CARO, et téléchargeable sur <https://www.agglo-rochefortocean.fr/amenagement-du-territoire> ou <https://www.calameo.com/read/000119790d0eb0910d16c>





Réseau des Médiathèques Rochefort Océan

Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque - places limitées

SAMEDI 31 JANVIER À 09H45 Histoires mimées
Kamishibaï, peinture a doigts et comptines
sur le thème de la mer - Par Sophie Ledesma,
 illustratrice jeunesse - de 0 à 3 ans

MERCREDI 4 FÉVRIER À 16H00
Atelier numérique : à la découverte de
l'Intelligence Artificielle - Par J. Dessaint,
 Conseillère numérique
 Enfants de 8 à 11 ans

SAMEDI 7 FÉVRIER À 11H
Ciné Mômes - projection de films d'animation.
 A partir de 3 ans

MERCREDI 25 FÉVRIER À 9H45
Marmite à histoires - de 0 à 4 ans
 (Autre séance à Echillais samedi 28 février à 9h45)

SAMEDI 7 MARS À 11H00
Méli-Mélo d'histoires - à partir de 4 ans.
 (Autre séance à Echillais samedi 28 mars à 11h)

SAMEDI 14 MARS, À 14H30
Tournoi inter-médiathèques Mario Kart sur
 Nintendo Switch® - De 8 ans à 12 ans

DU MARDI 17 MARS AU SAMEDI 18 AVRIL
EXPOSITION « FACE À FACE »
 Par Frank Loriou, photographe et graphiste
 entrée libre aux heures d'ouverture

VENDREDI 20 MARS À 19H00
 Par Frank Loriou, dans le cadre de son exposition
 « Face à Face ». La création de pochettes de
 disques à l'ère du digital., secrets & mystères de la
 fabrication d'un visuel d'album

Rens. et inscriptions au 05 46 83 25 26
et à mediathequesaintagnant@agglo-
rochefortoceane.fr



SANTE
OFFRE ACTUELLE : Reduction jusqu'à -25% pour les titulaires et les travailleurs non salariés. Visitez notre site : [www.axa.com/marcelot](#)

RETRAITE

EPARGNE
OFFRE ACTUELLE : Un placement à capital garanti. Visitez notre site : [www.axa.com/marcelot](#)

PREVOYANCE

ASSURANCES

Axa Epargne & Protection



Pour accéder à notre vitrine digitale, cliquez sur le QR Code

Alain MARTIN
alain.martin@occa.fr
 06 08 02 04 74



Veronique MARCELLOT
veronique.marcelot@occa.fr
 06 25 68 63 32



Sabrina SZCZEPANSKI
sabrina.szczenapski@occa.fr
 06 40 90 34 35



Peintures d'intérieures - Fresques murales

PEINTURE

SARAH RENAUD
 Tél. 06.07.58.60.69
sarah.deco17@gmail.com

 Fresques Murales, peintures, By Sarah
 [@sarah_artdeco17](https://www.instagram.com/sarah_artdeco17)

FOSSÉ GEOFFREY

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION RÉVERSIBLE
DÉPANNAGE



t_jeff@hotmail.fr
Tél: 06 31 04 69 38



